



CNU

Conseil National des Universités



**Présentation CNU  
Club EEA  
Commission pédagogique  
21/03/2024**

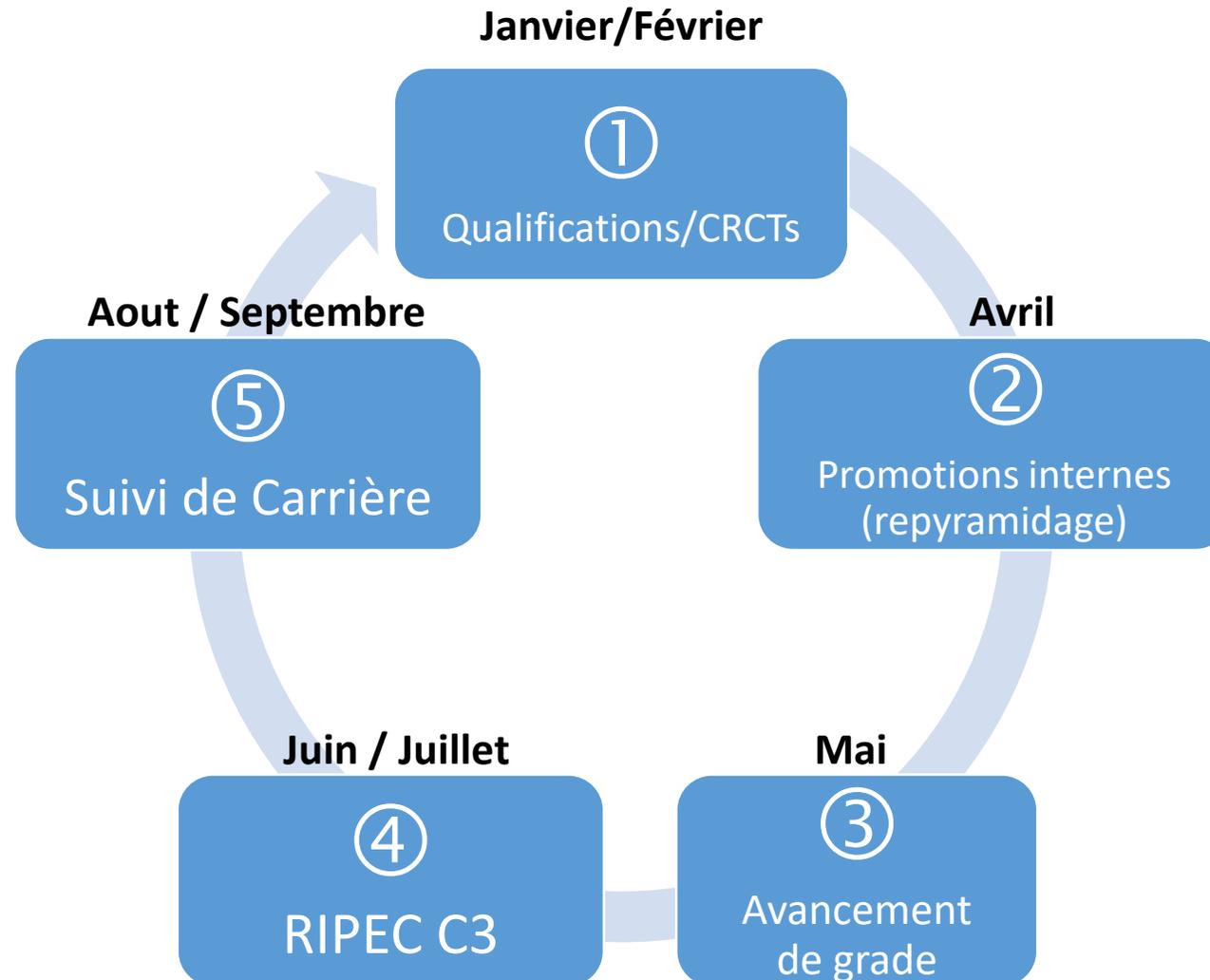
**Jérôme MARS**  
Président 61<sup>e</sup> section  
**Yann CRESSAULT**  
Président 63<sup>e</sup> section



CNU

Conseil National des Universités

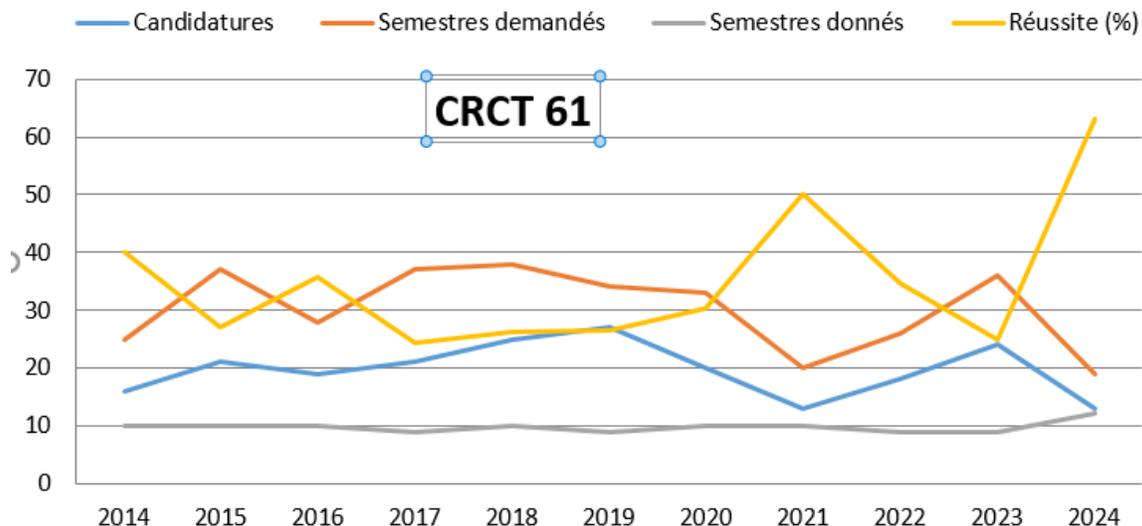
# Why, What, Who, **When, Where**



# ① CRCT: Congé pour Recherche et Conversion Thématique

**En 61, 12 semestres en 2024 – 18 demandés – 13 candidats... 66% de réussite**

**En 63, 12 semestres en 2024 – 19 demandés – 13 candidats**



## Critères :

- un vrai projet scientifique (*pas pour rédiger son HDR ...*)
- un accueil bien préparé (*lettre d'invitation ...*)
- un départ bien préparé (*transmission des enseignement, encadrement des doctorants...*)

**Attribués par le CNU (il y a aussi des CRCT locaux)**

1 semestre CNU tous les 196 ans !

**Ce qu'il faut privilégier :** Conversion thématique, mobilité durant le CRCT, reprise de la recherche, le retour après congés de maternité n'est plus dans ce contingent.

## Liste complémentaire importante !

De nombreux lauréats refusent leur semestre(s), car délégation CNRS, pbs logistiques, ...





CNU

Conseil National des Universités

# ① Qualifications MCU 61<sup>ème</sup>

**En général :**

**Bien choisir ses mots clés**

Conditionnent le choix des rapporteurs par le Bureau du CNU

**Tout attester**

Expérience d'enseignement, co-encadrement de thèses, ...

**Bien rédiger/structurer son dossier**

Production scientifique structurée, enseignements organisés, ...

**Ne pas oublier les pièces obligatoires !**

4% des dossiers sans pré-rapports en 2023 !

**Qualification aux fonctions de MCU :**

**Enseignement :**

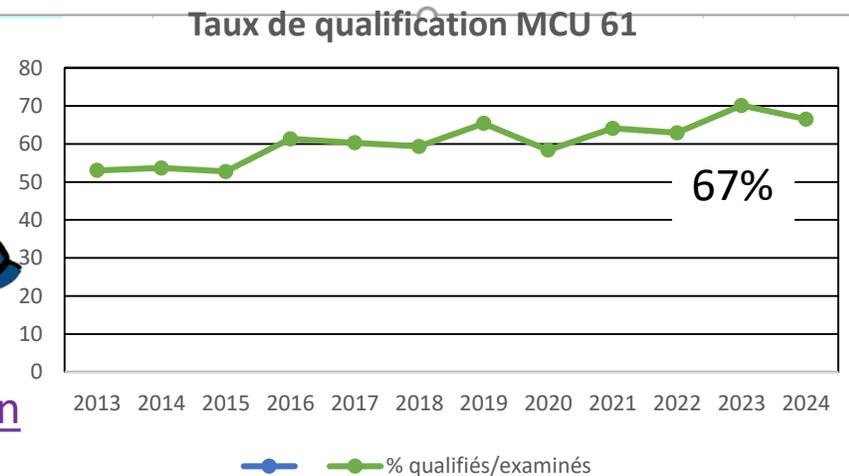
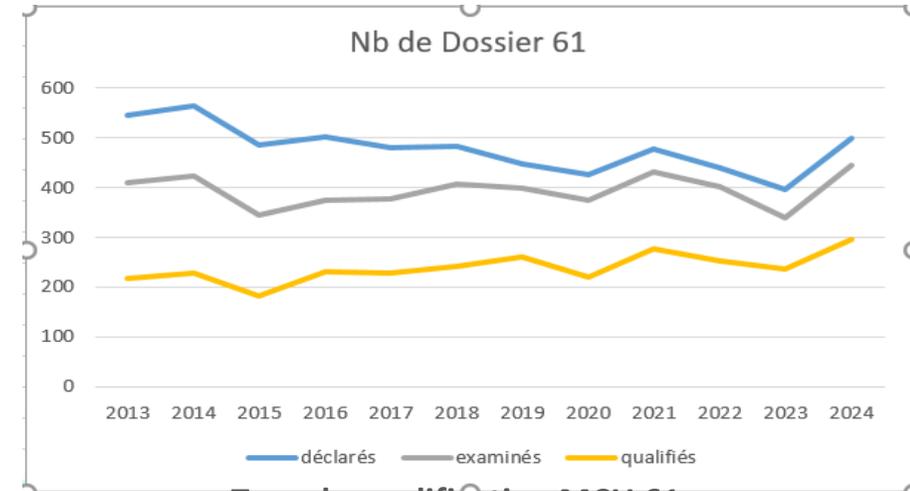


Attestation de > 64h en présentiel dans le supérieur

Joindre poly ou sujet de TD/TP, Parler de sa motivation, présentation

**Recherche**

Au moins 1 article de revue internationale JCR (Journal of Citation Report) relevant de la section (voir mots-clés)  
(pour une thèse en 3 ans de l'année on peut accepter 2 conférences internationales de bon niveau)



# ① Qualifications PU 61<sup>ème</sup>

## Qualification aux fonctions de PU:

### Enseignement :

Expérience généralement importante : aider le rapporteur à faire la synthèse !

Pédagogie : Attestation, présentation nécessaire, management de la pédagogie

### Recherche :

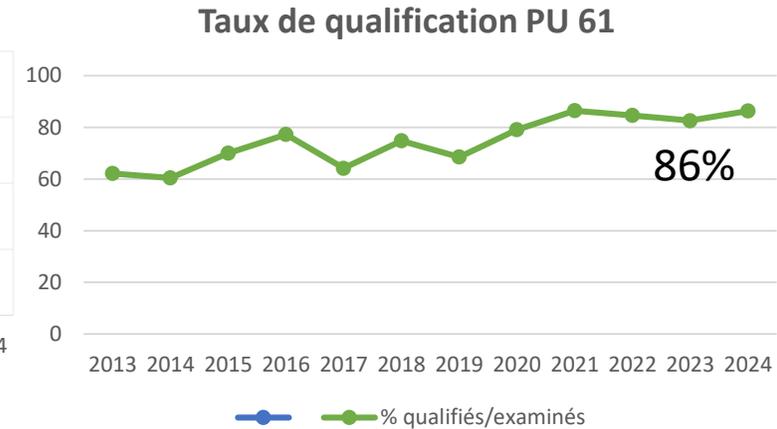
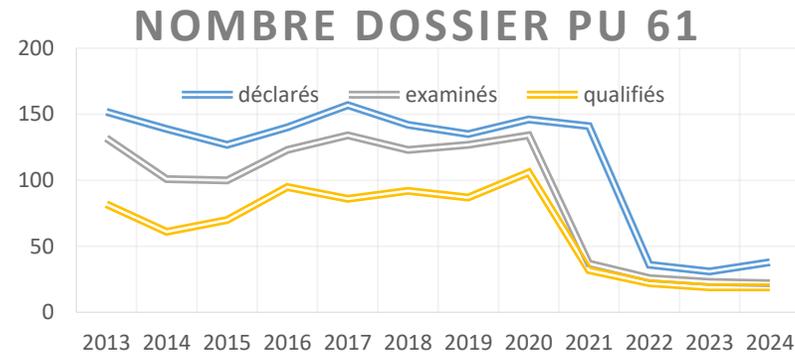
Qualité de l'HDR, de la production scientifique (au moins 3 JCR récentes relevant bien de la 61, sans rapport avec sa propre thèse), revues avec les doctorants, ordre des auteurs

Encadrement détaillé (% encadrement, financement, jury, devenir des docteurs, ...)

Activités contractuelles et de valorisation (rôle, partenaires, montants, durée, ...)

Insertion dans la communauté scientifique : GDR, relecture, rapports et jurys de thèse ...

Stratégie de recherche et autonomie, capacité à orienter, diriger et financer des recherches



**Depuis 2021 : Les MCU HDR n'ont plus à passer par la qualification pour candidater sur des postes PU**



CNU

Conseil National des Universités

# ① ANALYSE 61<sup>ème</sup>

## MCU

**Demandes de dispense** : 111 soit 25% des dossiers

**Dispenses accordées** : 95/111 (85%)

**Dispenses NON accordées** : 18/111 (15%)

**Dossiers examinés** : 445 **Dossiers non examinés** : 53

**Qualifiés** : 296 (67%)

**Non qualifiés** : 166 (33%)

**Publi / recherches insuffisantes.** (65%)

**Pièces manquantes** : (19%)

**Enseignement insuffisants** : (15%) ←

**Hors section** (1%)

## PU

**Dossiers examinés** : 38

**Non transmis + irrecevable**: 6 (16%)

**Irrecevable manquantes** : 10 (26%)

**Demandes de dispense** : 14 soit 24% des dossiers

**Dispenses accordées** : 7/14 (50%)

**Dispenses NON accordées** : 7/14 (50%)

**Qualifiés** : 19 (50%) du total ou 19/22 (86%)

**Non Qualifiés** : 3/22 (14%)

**Dossier pas détaillé** : 1/22 (5%)

**Publications/recherches insuffisantes** : 1/22 (5%)

**Pas d'encadrement doctoral** : 1/22 (5%)



CNU

Conseil National des Universités

# ① ANALYSE 61<sup>ème</sup>

Qualifié : 67% sur les dossiers examinés en 2024

## MOTIF de NON QUALIFICATION (33%)

### Recommandations sur la pédagogie :



Montrer une motivation et une aptitude.  
Minimum 64h dans l'enseignement supérieur,  
Nature, Niveau, Nombre de interventions, Contenu  
Attestations signées / Lettres de recommandation signées.  
Management de la formation / responsabilité (Pour les PU).

### Motif de non qualification ( 15% sur le volet enseignement)



10% Pas d'information permettant d'évaluer l'enseignement (pas d'info).  
1% Pas dans l'enseignement supérieur 1%

### Motif de non qualification ( 65 % sur le volet recherche)

21% Faiblesse en recherche (et/ou en encadrement pour les PU)  
1% Hors section

# ① Qualifications MCU 63<sup>ème</sup>

## • Qualification aux fonctions de MCU :

- Travailler dans un domaine relevant de la 63e section
- Avoir une expérience d'enseignement suffisante
- Avoir une contribution à la vie de la communauté, en encadrement, en vulgarisation, est un plus, à l'opposé, son absence n'est pas éliminatoire

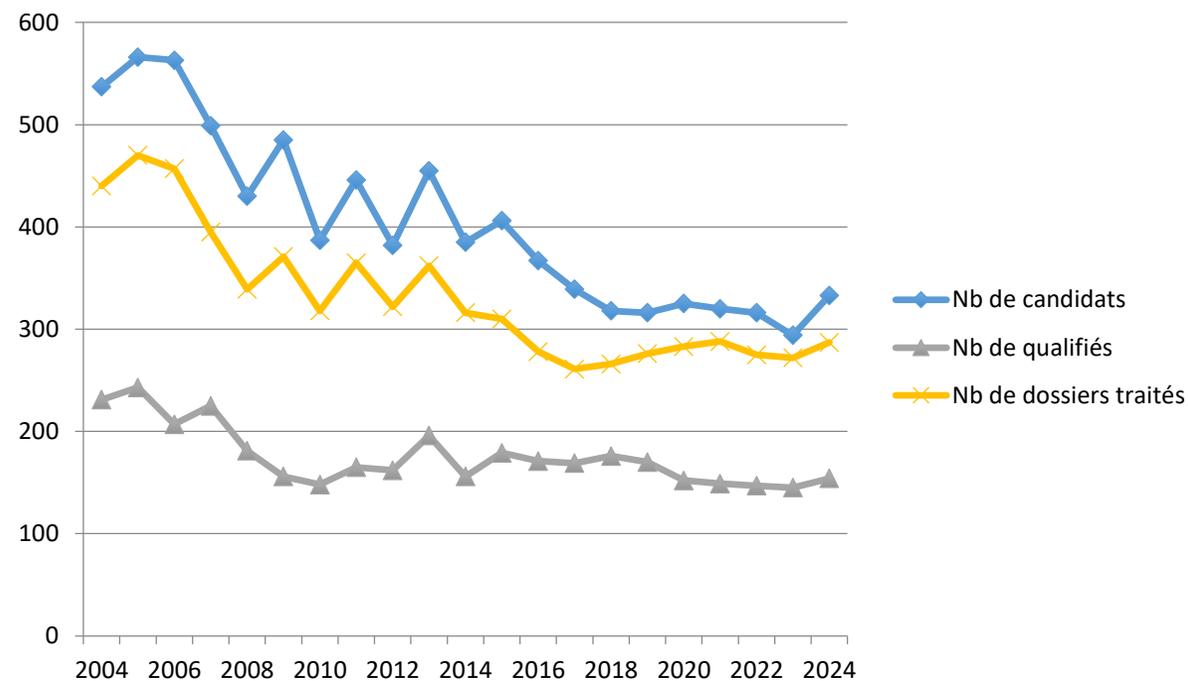
## • Enseignement :



Au moins 64h en présentiel dans le supérieur

## • Recherche :

1 article de revue et 2 conférences de bon niveau



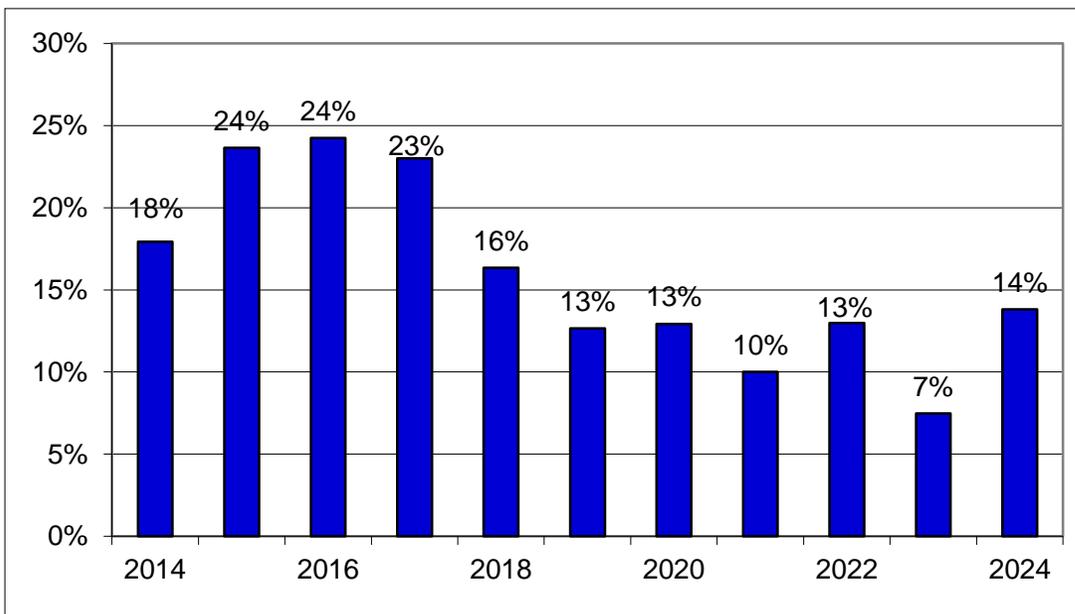
**2024 :**

Qualifiés : 154 candidats, 53,6%  
53% en 2023

# ① Qualifications MCU 63<sup>ème</sup>

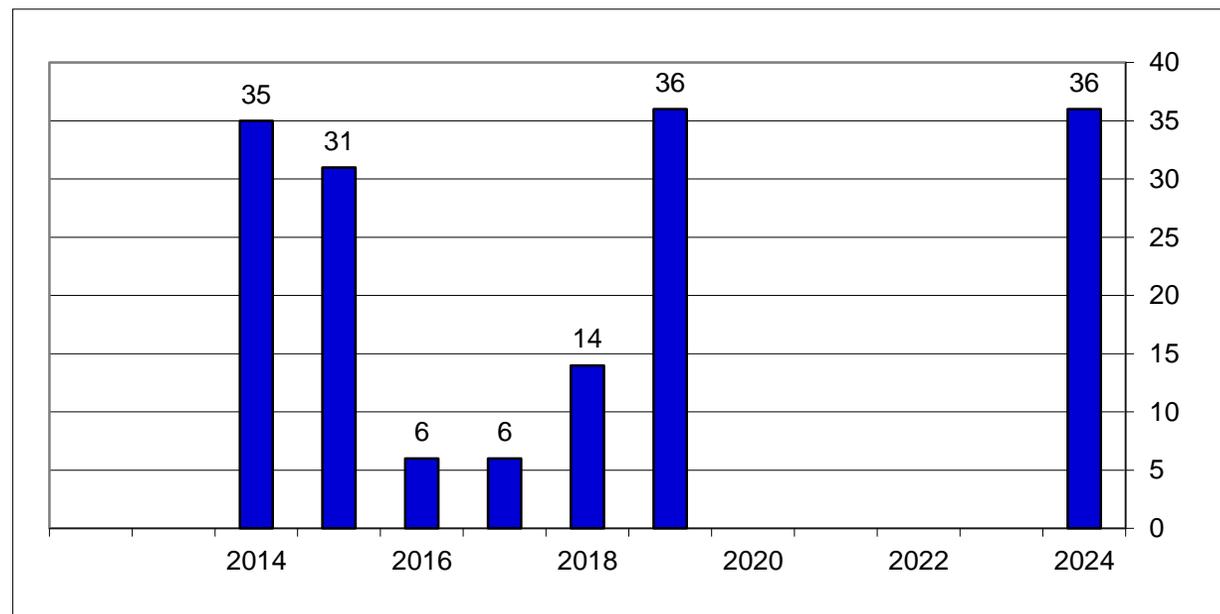
## Motifs de refus

Dossiers non parvenus



**Dossiers non parvenus** : 46/333 (13,80%)  
**Dossiers étrangers** : 94/287 (39,7%)  
**Qualifiés** : 154/287 (53,6%)  
**Non qualifiés** : 133/287 (46,4%)

Hors Section



**Equivalence Thèse refusée** : 20/287 (7%)  
**Hors section** : 36/287 (12,5%)  
**Pièces manquantes** : 33/287 (11,5%)  
**Publications/recherches insuffisantes** : 26/287 (9%)  
**Enseignements insuffisants** : 11/287 (3,8%)  
**Les deux** : 7/287 (2,4%)



CNU

Conseil National des Universités

# ① Qualifications PU 63<sup>ème</sup>

## • Qualification aux fonctions de PU:

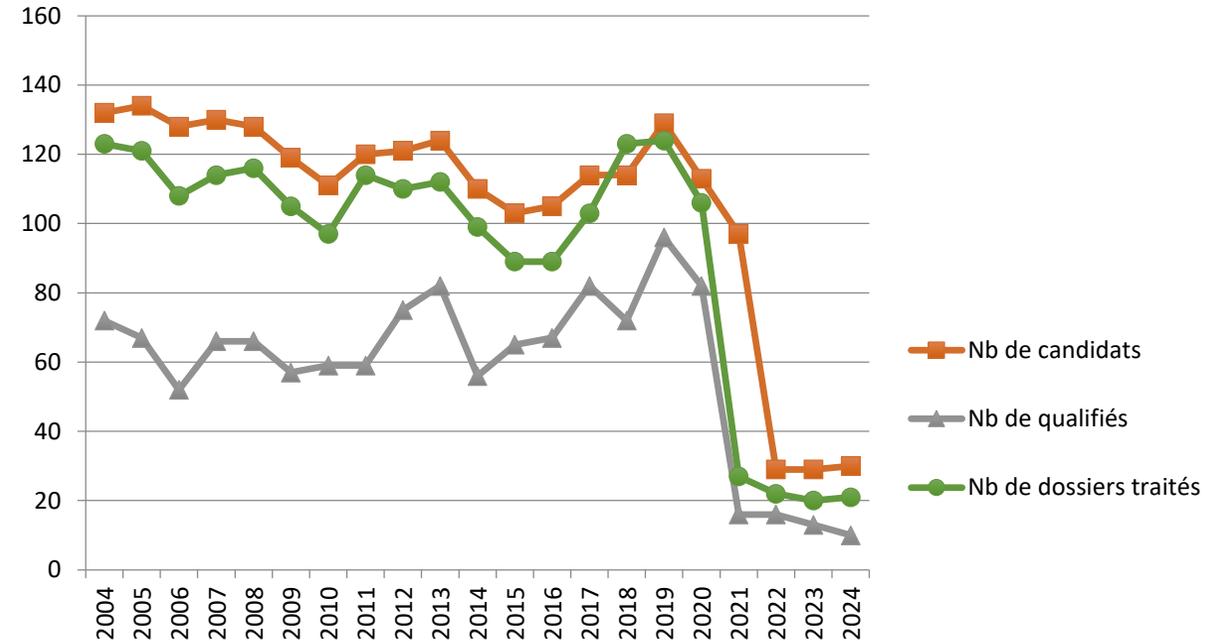
- Avoir une activité d'encadrement suffisante
- Avoir une production scientifique régulière
- Contribuer à la vie de la communauté
- Etre « visible » par ses pairs et/ou le grand public
- 10 papiers dans des journaux internationaux reconnus, et, une vingtaine de communications dans des conférences internationales et nationales de bon niveau sont demandés.
- Des publications « pédagogiques » et les brevets publiés EU/WO sont un plus... ;



**2024 :**

Qualifiés : 10/21 soit 47,6%

65% en 2023



***Depuis 2021 : Les MCU HDR n'ont plus à passer par la qualification pour candidater sur des postes PU***



CNU

Conseil National des Universités

## ② Promotion interne (repyramidage)

Décret du 20 décembre 2021

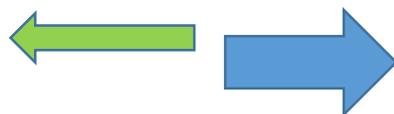
### Objectifs :

- \* passer d'un ration PU/MCU de 30/70% à 40/60%
- \* passer 400 MCU HDR par an pendant 7 années sur des emplois de PU

### Workflow :

le CAC et le CNU rendent des avis sur :

- l'investissement pédagogique,
- la qualité scientifique,
- l'investissement dans les tâches d'intérêt général.



A : Très Favorable  
B : Favorable  
C : Réservé

Mais les notes A, B, ou C sur chaque volet doivent être données relativement :

Au passé du candidat (Aptitude Professionnelle) → 1 note

Au potentiel du candidat pour le futur (Acquis de l'expérience professionnelle) → 1 note

Fort des 2x2 notes, le Chef d'établissement

Convoque pour audition jusqu'à 4 candidats

Etablit son classement

## ② Promotion interne (repyramidage)

- Critères 61<sup>ème</sup> et 63<sup>ème</sup>
  - Identiques aux critères RIPEC,
  - modulés relativement au grade et à l'âge des candidats
- Pour « Acquis de l'expérience professionnelle »
  - Occupation de fonctions de cadre inhérentes au statut de Professeur, laissant supposer qu'il assumera ces responsabilités en cas de promotion,
  - Niveau d'autonomie, en particulier vis-à-vis de l'ancien directeur de thèse.
- Quand les notes sur l'"Aptitude professionnelle" et les "Acquis de l'expérience professionnelle" diffèrent, elles expriment une dynamique ou un ralentissement, entre l'intégrale de la carrière et le proche passé.
- Questionnements :
  - Forte disparité du nombre de candidats suivant les établissements : dans 5 établissements, il n'y avait qu'un seul candidat, alors que dans un autre, il y en avait 9 !
  - Le niveau de concurrence est donc incomparable. Équité ???  
Le caractère national du statut de Professeur DES Universités n'est plus.
  - Différence notoire selon que les établissements sont pluridisciplinaires ou à dominante scientifique et technologique : moins de repyramidage dans notre section quand concurrence avec sections SHS.



CNU

Conseil National des Universités

## ③ Promotions (avancement de grade)

**C'est un concours !**

**Le Ministère définit annuellement le nombre de promotions attribuées :**

Les ratios (promus / promouvables) permettent de déterminer le nombre maximum de promotions par corps/grade :

- MCU HC : 20%
- MCU HCE : 10%
- PU1 : 15%
- PU CE1 : 15%
- PU CE2 : 21%

Les promotions sont gérées

- Pour moitié, nationalement, par le CNU  
chaque section a un nombre de promos à attribuer (donner par le ministère)
- Pour l'autre moitié, localement, par les établissements  
L'établissement a un nombre global de promos à attribuer, toutes sections confondues





CNU

Conseil National des Universités

# ③ Promotions (avancement de grade) 61<sup>ème</sup>

**Prise en compte des activités et résultats obtenus depuis la dernière promotion**

**Bien rédiger/structurer son dossier**

Dates pour les événements, Valeurs pour les effectifs, Références exactes pour les publications

**Enseignement :** ←

Qualité, responsabilités, innovation

**Responsabilités administratives :**

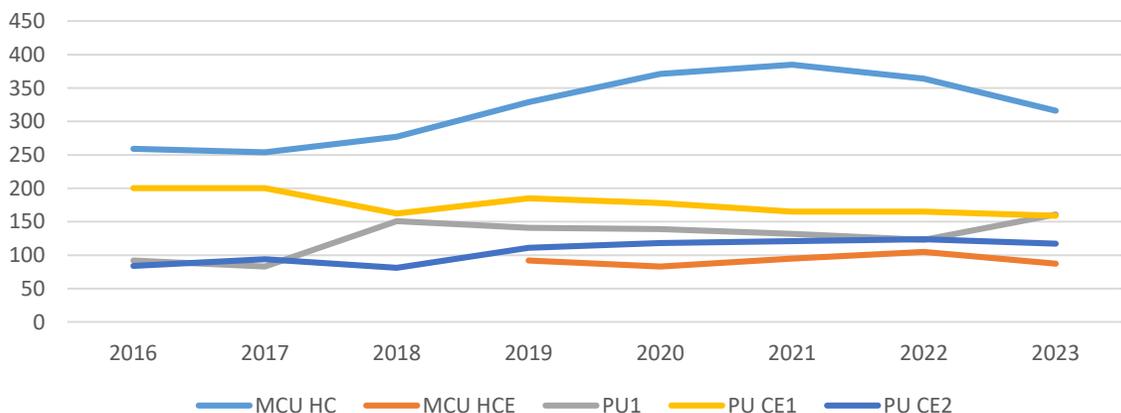
Niveau et durée

**Recherche :**

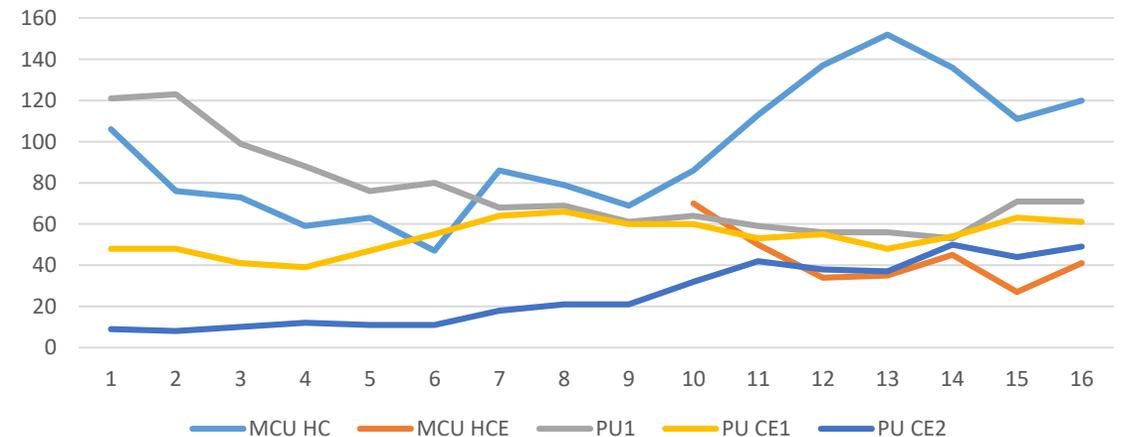
Qualité des publications et de l'encadrement, animation, activités contractuelles, rayonnement, visibilité



Promouvables



Nb de candidature



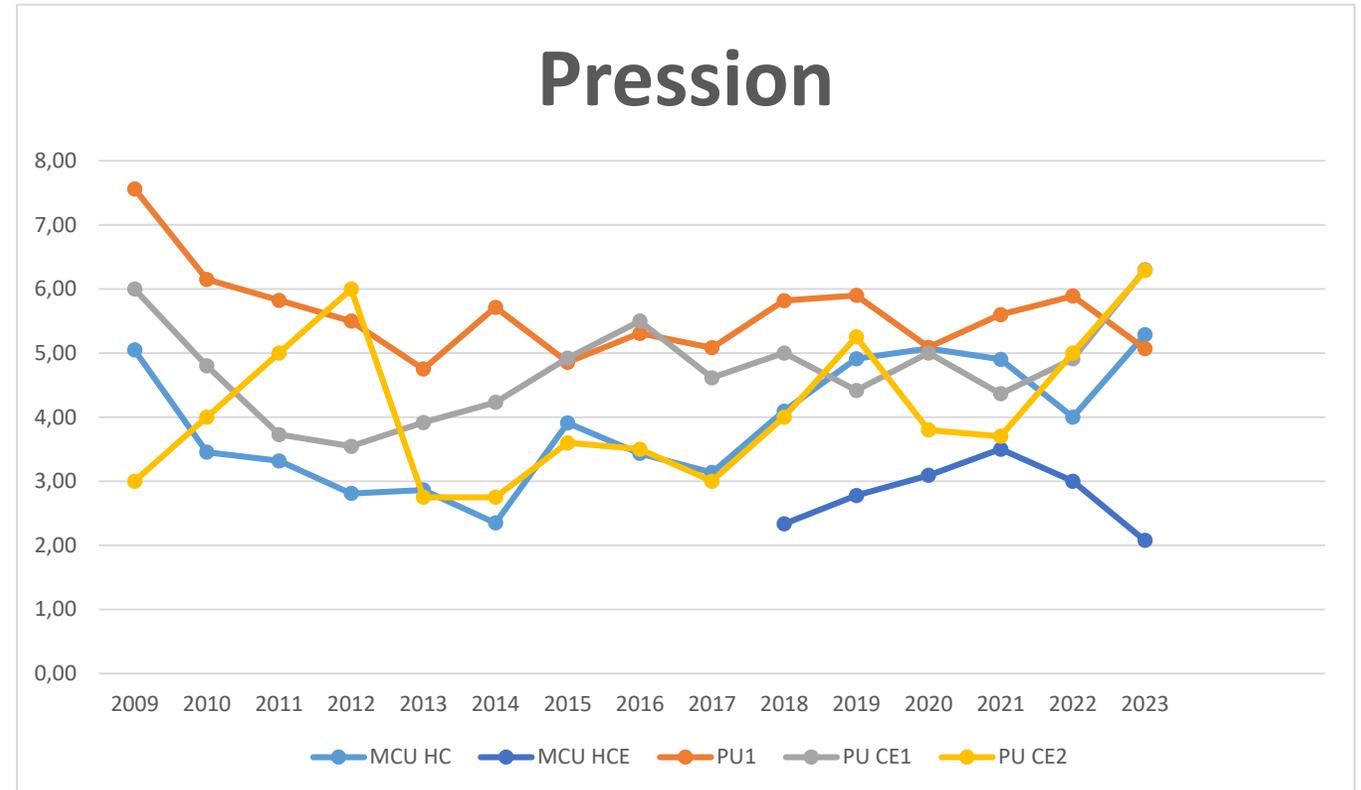


CNU

Conseil National des Universités

## ③ Promotions (avancement de grade) 61<sup>ème</sup>

- **La section examine les activités :**
  - Sur toute la carrière
  - Depuis l'entrée dans le corps
  - Depuis la dernière promotion
  - Dans les 4 dernières années
- **L'équilibre entre les trois missions d'un EC est primordiale**



**2024- > En 61<sup>ème</sup> : 342 dossiers**

**MCF\_HC (120->+8%) ; MCF\_HCE (41->+52%) ; PR1 (71->0%) ; PRE1(61->-3%) ; PRE2 (49->+11%)**



CNU

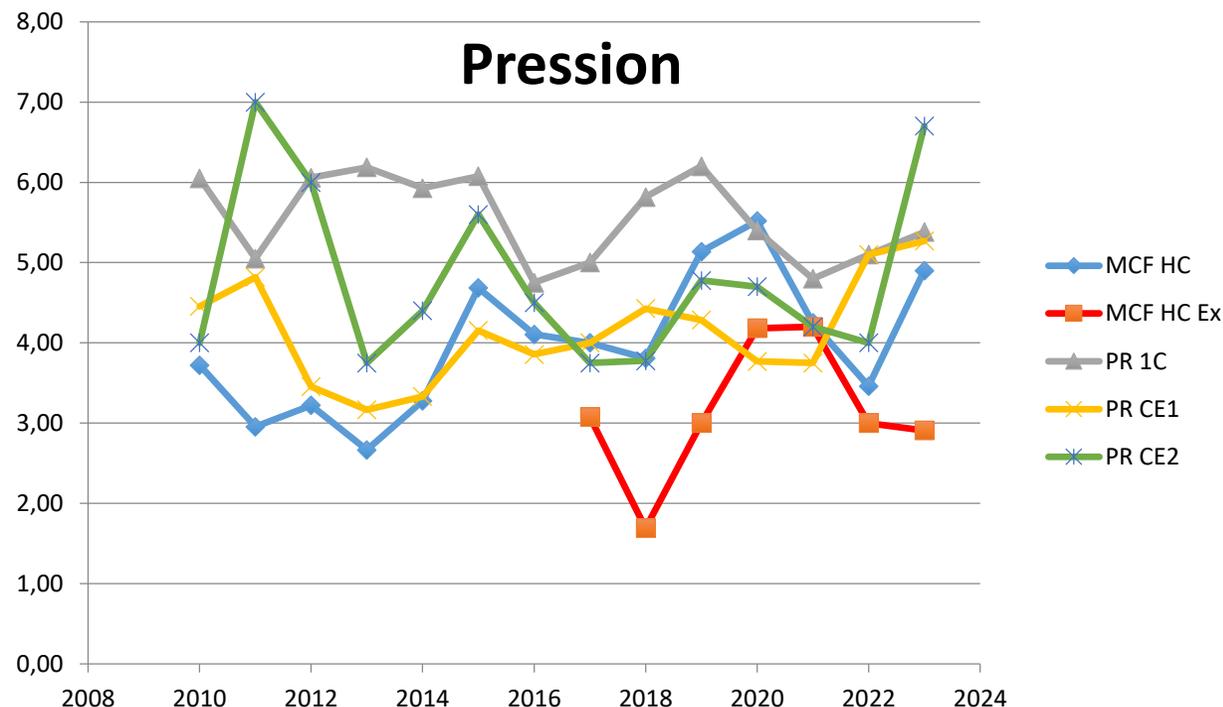
Conseil National des Universités

## ③ Promotions (avancement de grade) 63<sup>ème</sup>

- **La section examine les activités :**

- Sur toute la carrière
- Depuis l'entrée dans le corps
- Depuis la dernière promotion
- Dans les 4 dernières années

- **L'équilibre entre les trois missions d'un EC est primordiale**



**2024- > En 63<sup>ème</sup> : 316 dossiers**

**MCF\_CN (113->X) ; MCF\_HC (32->X) ; PR2C (67->X) ; PR1C (62->X) ; PREX1 (42->X)**



CNU

Conseil National des Universités

## ④ RIPEC : décret du 29/12/21

### - Régime Indemnitaire des Personnels Enseignants Chercheurs

***C3 : Composante individuelle liée à la qualité des activités et à l'engagement professionnel des agents au regard de l'ensemble des missions définies pour les enseignants-chercheurs***

- . sur 1, 2 ou tous les volets du métier (pédagogie, recherche, resp collectives)
- . navette CNU / établissement, et décision finale au Président
  - Candidatures individuelles sur Galaxie
  - Le CNU examine chaque dossier et rend un avis « très favorable », « favorable » ou « réservé », ... sur le dossier
  - Le CAC désigne 2 rapporteurs locaux
  - Le CAC délibère, émet des appréciations, « très favorable », « favorable » ou « réservé »
  - Le Président ou le directeur de l'établissement arrête les décisions individuelles d'attribution (motif, montant, ...) en respectant un montant global pour l'établissement fixé par le MESRI
- . La période de référence de l'évaluation porte sur les trois années précédant la candidature.
- . La prime est attribuée pour une durée de trois ans.

PEDR conservée pour les IUF, ERC, et éventuellement maintenue par quelques établissements "d'élite" ... sans appel au CNU !

## ④ RIPEC en 61-63 (critères)

### • volet scientifique

- niveau de publication,
- qualité des journaux,
- encadrement doctoral,
- animation d'équipes de recherche,
- implication dans des projets de recherche,
- rayonnement .

### • volet collectif : les responsabilités revendiquées doivent revêtir une véritable dimension « **managériale** »

- Directions de mentions de licence ou de master,
- Directions de départements d'IUT, d'écoles, ou de facultés,
- Directions d'unités de recherche,
- Vice-présidences ou charges de mission dans l'établissement,
- Responsabilités extérieures (responsabilité de GDR par exemple) ...

### • volet pédagogique :



- responsabilités d'années, de parcours,
- nombre d'étudiants gérés,
- innovation pédagogique,
- Le volume horaire au-delà du service statutaire n'a pas constitué un bonus dans l'appréciation de l'implication en enseignement.



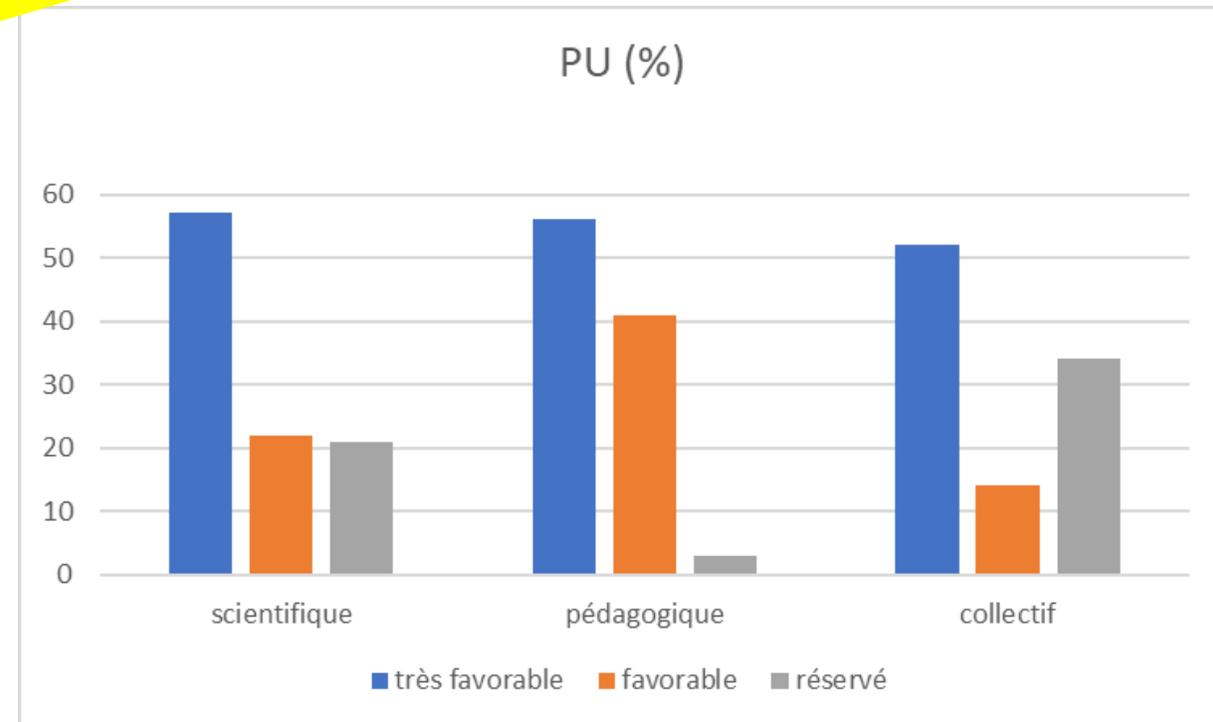
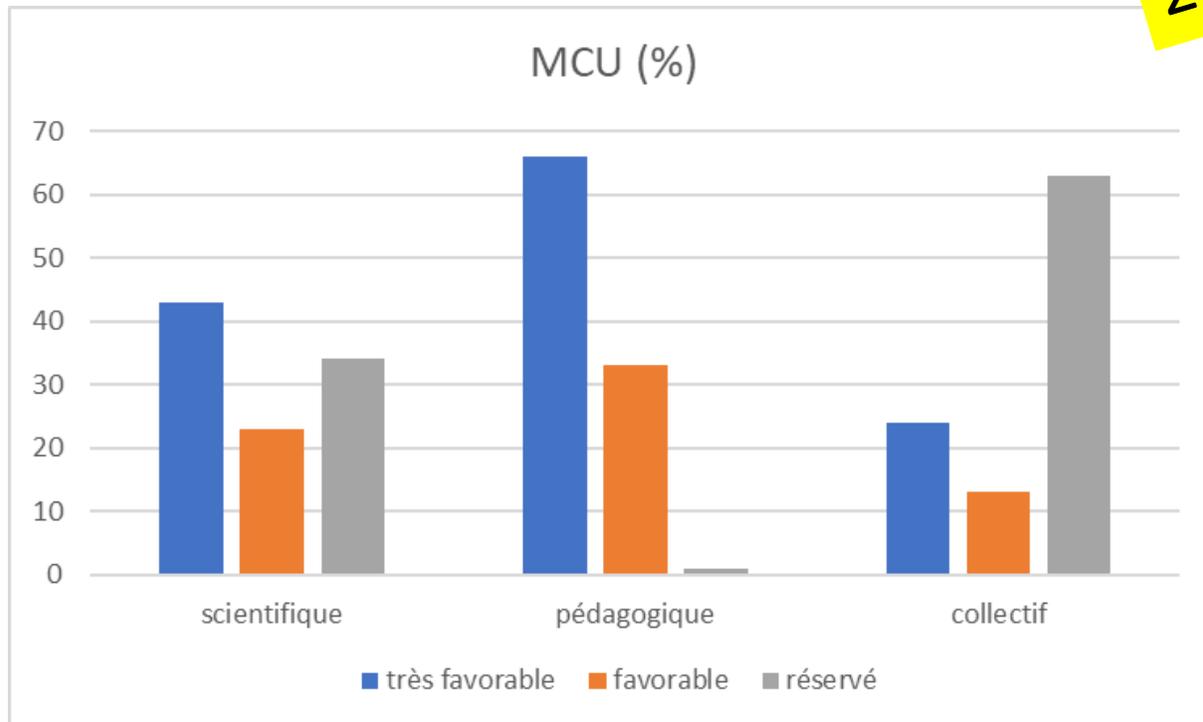
**Tous ces critères ont été modulés relativement au corps, au grade, et à l'âge des candidats.**

## ④ RIPEC en 61 et 63<sup>ème</sup> (résultats)

- Chez les MCU, 85% des candidat(e)s ont obtenu au moins un avis "très favorable"

- Chez les PU, 88% des candidat(e)s ont obtenu au moins un avis "très favorable"

2022



## ⑤ Suivi de carrière



### Une mission plus si récente

- 2013 : 2 sections (34e et 63e)
- 2014 : 3 sections (05e, 34e et 63e)
- 2015 : 5 sections (05e, 34e, 60e, 61e et 63e)
- 2016 : Généralisation à « toutes » les sections

### « Obligatoire » tous les 5 ans sauf pour :

- EC nommés depuis moins de 5 ans
- EC partant à la retraite dans les 4 prochaines années
- EC ayant bénéficié d'un avancement de grade depuis moins de 5 ans

*Peut se faire à tout moment sur la base du volontariat*

**Environ 750 dossiers en 7 ans**

**Très disparate selon les années – dynamique positive**

**Retours positifs de collègues sur les recommandations formulées**

# ⑤ Suivi de carrière



## Les principes : évaluation « positive »

Pas un concours (promos, PEDR), ni un filtre (qualifications)  
L'objectif est d'alerter l'enseignant-chercheur et/ou son établissement.

Exemples :

- EC qui ne fait que son enseignement sans activité de recherche ni prise de responsabilités
- Etablissement qui étouffe un EC sous des charges administratives importantes (IUTs délocalisés)

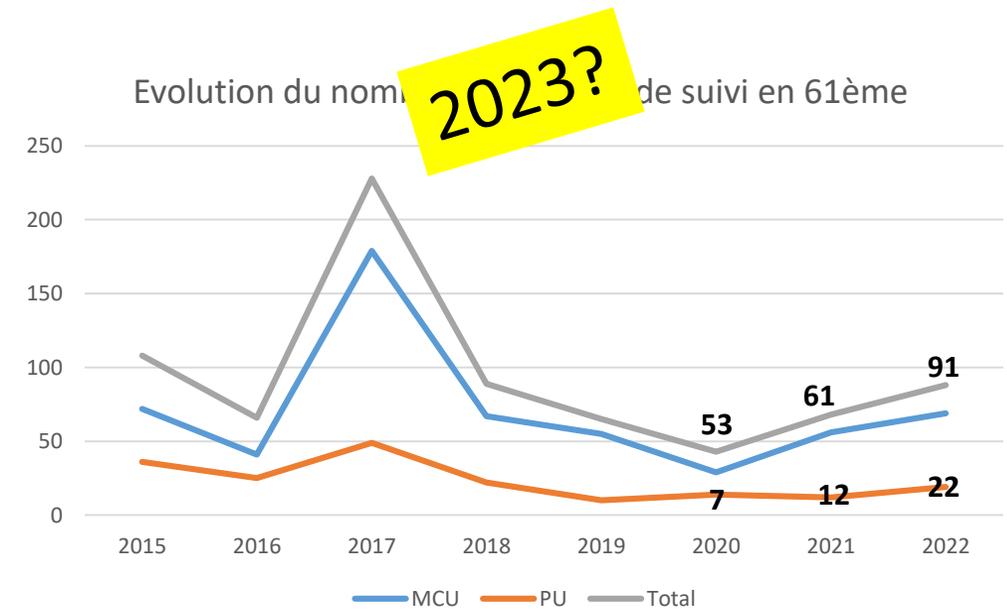
Ni une évaluation, ni un classement, ni un concours !!!!

2 recommandations :

- une à destination de l'établissement
- une à destination du collègue

Alertes sur des services trop lourds – responsabilités trop importantes en début de carrière.

*La grande majorité est « sans commentaires »  
pour ne pas introduire de hiérarchie entre les dossiers « normaux et exceptionnels »*



More ...

Plus d'informations et de détails :



Liste des membres,

Calendrier,

Conseils,

Recommandations,

Comptes-rendus, ...

<https://www.conseil-national-des-universites.fr>



The image shows two overlapping screenshots of the CNU website. The top screenshot displays the page for 'Génie informatique, automatique et traitement du signal'. It features a navigation menu with links for 'Présentation', 'Calendrier', 'Membres de la section', 'Qualification', 'Suivi de carrière', 'Avancement de grade', 'CRCT', 'PEDR', and 'Rapports d'activités et documents'. The main content area includes a 'Présentation' section and 'Mots clés' such as 'Génie Informatique: temps réel, architecture, systèmes d'exploitation temps réel, ordonnancement, objets communicants, systèmes de télécommunications NoC', 'Automatique: automatique continue, robotique, modélisation, observation, commande de systèmes à événements discrets, recherche, maintenance: génie industriel', and 'Traitement du Signal: information, signal, fusion, classification, diagnostic, Reconnaissance, segmentation, reconstruction, vision 3D, télédétection, imagerie couleur, imagerie médicale'. The bottom screenshot shows the page for 'Génie électrique, électronique, photonique et systèmes'. It also has a similar navigation menu and a 'Présentation' section with the text: 'Bienvenue sur la page de la section 63 (Génie électrique, électronique, photonique et systèmes)'. It includes a disclaimer: 'Les informations de ces pages sont publiées sous la responsabilité du président de la section. Elles n'ont qu'un caractère indicatif et seules font foi les informations réglementaires publiées par le ministère (décrets, arrêtés...). Les candidats voudront bien se référer à ces éléments officiels.' and a detailed description of the section's scope: 'La section 63 couvre l'ensemble des domaines qui s'intéressent au Génie Électrique, aux composants et systèmes électroniques et optoélectroniques, aux antennes et aux télécommunications. Le spectre scientifique de la section est donc large depuis la photonique jusqu'aux systèmes électriques de puissance en passant par la micro et nano électronique et les ondes électromagnétiques.' It also lists 'Mots clés' like 'Composants et systèmes électriques, électroniques et optiques, micro et nano-électronique, électronique organique, matériaux pour l'électronique et le Génie Électrique, photonique, télécommunications, antennes, électromagnétisme, micro-ondes, traitement du signal appliqué, acoustique, instrumentation, Génie Biomédical, électrotechnique, commande des systèmes électriques, électronique de puissance, plasmas froids, plasmas thermiques' and 'Sections voisines'.